



# Fédération Hospitalière de France

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (FHF-PACA)



*"LA FHF, maison commune des acteurs publics de santé et médico-sociaux"*

**La Fédération Hospitalière de France région PACA** (association loi 1901) réunit 122 établissements publics de santé et médico-sociaux : centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers généraux et spécialisés en santé mentale, hôpitaux de proximité, EHPAD et établissements assurant la prise en charge du handicap.

Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer.

# NOS MISSIONS



## Représenter

les intérêts des  
adhérents



**Défendre l'autonomie** des établissements hospitaliers et médico-sociaux et aider à la mise en œuvre des coopérations territoriales.

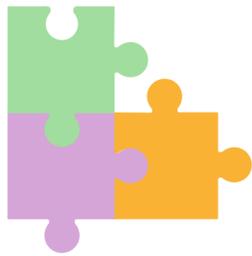
**Assurer la défense des droits et intérêts** des établissements .

**Représenter** les adhérents auprès des pouvoirs publics, des administrations, des collectivités, de la justice, ou tout organisme ou institution publique ou privée.

**Promouvoir** la qualité des soins, de l'accompagnement et de l'hébergement dans les établissements.

## Promouvoir

les actions



## Faire le lien



**Contribuer et participer** au niveau régional et national à la mise en place d'une politique de santé conforme aux intérêts des usagers du service public hospitalier et médico-social.

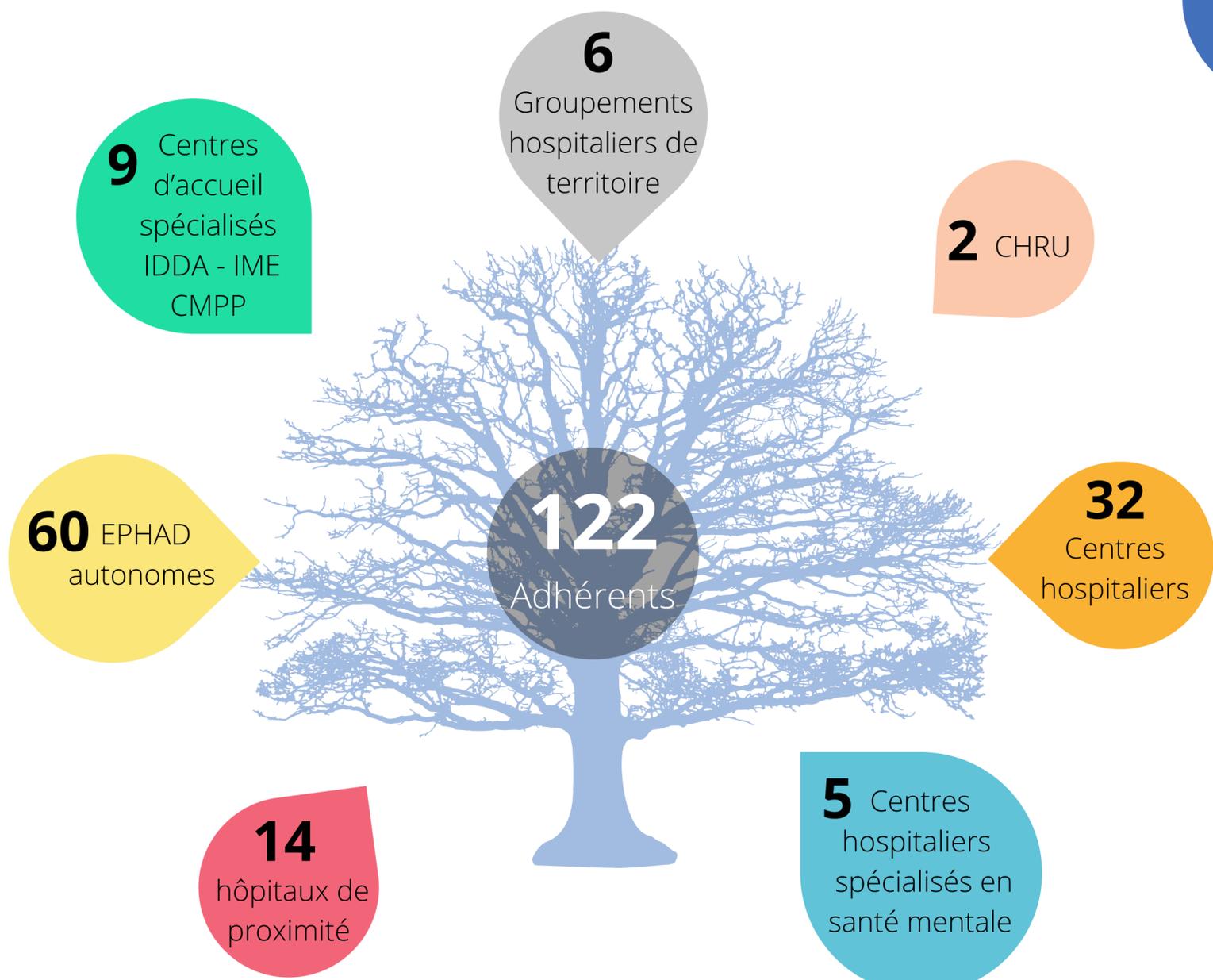
**Faciliter** les missions de ses adhérents : soutien, expertise, veille réglementaire, mise en contact, organisation d'échanges, manifestations, formations...

**Favoriser** la mise en contact dans chaque territoire entre les professionnels sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et projets de vie.

**Renforcer** le dialogue social au sein des établissements en représentant ses adhérents auprès de tout organisme paritaire.

En d'autres termes, la FHF PACA est un **groupe d'influence d'intérêt général.**

# NOS ADHÉRENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX





La **FHF PACA** est pilotée par un **Président** qui s'appuie sur une **délégation régionale** et un bureau composé d'élus, émanant du **Conseil d'administration**.

► La **délégation régionale** assure le fonctionnement opérationnel, épaulée d'une chargée de mission et d'une secrétaire.

**Les délégués FHF départementaux, sanitaires et médicaux sociaux** assurent les relais dans les départements.

## DÉLÉGATION RÉGIONALE



## PRÉSIDENTICE



► Le **bureau** est composé de 16 membres (bénévoles) dont un Président, trois vice-présidents, un trésorier, un trésorier adjoint, un secrétaire et quatre binômes médecins/directeurs référents régionaux. Le bureau est l'émanation du conseil d'administration.



► Le **Conseil d'administration** est composé d'élus représentant les établissements. On y trouve donc des **représentants légaux**, des **médecins**, des membres élus des conseils de surveillance et d'administration (**élus, usagers, personnalités qualifiées**). Il est aujourd'hui composé de 60 membres, réunis au sein d'un collège sanitaire et d'un collège médico-social. (Retrouvez la **composition complète** sur le site [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr) Rubrique régions)

## FINANCEMENT

Les ressources annuelles de la Fédération Hospitalière de France - PACA (FHF-PACA) sont principalement constituées des **cotisations versées par les adhérents** et des revenus de sa manifestation régionale annuelle.

# PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA FHF PACA



CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

80 rue Brochier, 13354 MARSEILLE CEDEX 5

T. +33 (0)4 91 38 14 51

[www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

## Secrétariat

secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr

## Chargée de mission

T. +33 (0)6 21 71 68 81

veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

## Déléguée régionale

T. +33 (0)6 46 00 29 01

florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr

